



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 1046

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

M. le président. La parole est à M. Henri Jibrayel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Henri Jibrayel. Permettez-moi d'associer ma collègue Sylvie Andrieux à cette question qui s'adresse à M. le Premier ministre.

Actuellement, la France compte plus de 13 millions de retraités, et elle en comptera près de 18 millions en 2020. Un million de personnes âgées vivent sous le seuil de pauvreté, et 6 millions d'entre elles perçoivent à peine le SMIC. De nombreuses personnes âgées souffrent, ne peuvent plus se nourrir convenablement, et ne peuvent pas se soigner dignement.

Nous sommes loin de la garantie du pouvoir d'achat des retraités promise lors du rendez-vous de 2008. En revanche, les banques bénéficient de vos largesses (*Protestations sur les bancs du groupe UMP*), empochant une manne financière de plusieurs milliards d'euros, sans aucune contrepartie, sans aucun engagement de leur part. Vous n'avez pas hésité non plus à faire un cadeau de milliards d'euros à vos amis, en instaurant le bouclier fiscal.

Si, comme le prétend le Président de la République, il faut remettre en cause les fondements du capitalisme, la première mesure à prendre est de supprimer le bouclier fiscal ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

La loi Fillon n'a pas tenu ses engagements et, une fois de plus, vous avez tourné le dos à vos promesses électorales. Il n'y aura pas de progression du niveau de vie des retraités mais, bien au contraire, ils subiront une baisse importante de leur pouvoir d'achat.

Avec une revalorisation des retraites de 1,9 % l'année dernière, comment les retraités peuvent-ils s'en sortir alors que les prix des produits de première nécessité ont augmenté de 5 % ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Nous sommes bien loin de l'augmentation de 25 % du minimum vieillesse promise par le candidat Sarkozy. (*Mêmes mouvements.*)

Pour beaucoup de nos concitoyens la situation est devenue intolérable ; pour les retraités, elle est catastrophique ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Devant la représentation nationale, pouvez-vous nous annoncer des mesures concrètes et rapides en faveur des retraités, qui leur permettent de vivre dignement ? (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Mme Marie-Françoise Clergeau et Mme Marie-Odile Bouillé. Et de la condition féminine ! (*Sourires*)

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville*. Aussi, vous avez raison de le rappeler aujourd'hui !

Monsieur le député Henri Jibrayel, vous avez employé un ton un peu passionné, mais je peux vous dire que nous sommes tous préoccupés par la situation de nos compatriotes qui ne perçoivent qu'une petite retraite. La solidarité ne doit pas rester un slogan, mais se traduire dans la réalité. C'est ce que le Gouvernement a commencé à faire en augmentant les retraites de 0,8 % dès le mois de septembre, et en s'appropriant à prolonger ce mouvement début avril, en fonction du taux d'inflation.

Cela étant, vous avez raison, il faut certainement aller plus loin. Sous l'autorité du Premier ministre, trois mesures principales ont été décidées.

La première vise à respecter l'engagement du Président de la République d'augmenter de 25 % le minimum vieillesse d'ici à 2012 (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) : dans quelques jours, le 1er avril, une augmentation de 44 euros, soit 6,9 %, est prévue. Pourquoi est-ce que je vous précise ce taux, mesdames, messieurs les députés ? Parce que 6,9 %, c'est un taux très largement supérieur à celui de l'inflation. Le minimum vieillesse passera ainsi de 633 à 677 euros. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC.*)

La deuxième mesure porte sur la pension de réversion des 600 000 veuves et veufs de notre pays : elle augmentera de 11 % au 1er janvier 2010 - cela représente tout de même un effort de solidarité de 200 millions d'euros. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

La troisième mesure concerne les exploitants agricoles retraités et leurs veuves. Nous avons décidé de créer un minimum de pension...

M. Christian Bataille. De quel montant ?

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail*. ...qui s'applique depuis le 1er février et concerne 230 000 personnes. Puisque ce n'était pas suffisant, Christine Lagarde a proposé deux mesures dans le cadre du plan de relance, afin que les plus pénalisés soient capables de surmonter la crise...

M. le président. Veuillez conclure, monsieur le ministre !

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail*. D'une part, un allègement d'impôts pour 6 millions de contribuables, ce qui signifie...

M. le président. Merci, monsieur le ministre !

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1046

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 mars 2009